AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, **10 000 ARBRES POUR DEMAIN**

Pour embellir le paysage et stocker du carbone, le Département a lancé un programme de plantations de 10 000 arbres dans toute la Sarthe. Plantés près des routes ou au bord des canaux, dans des bosquets ou dans des haies bocagères, ces essences contribueront à lutter contre le réchauffement climatique.

Conscients de l'enjeu climatique, les élus du Conseil départemental de la Sarthe ont voté un grand programme de plantation pour 2020 et 2021 : plus de 10 000 arbres en 2 ans. « L'objectif est double : améliorer les paysages en favorisant la biodiversité, mais aussi, à notre échelle, stocker le carbone en excès dans l'atmosphère », explique Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental. « Le Département continuera ensuite les plantations de manière régulière sur les années à venir. »

Trois entreprises locales mobilisées

Ces plantations ont été confiées à trois entreprises locales: Robert Paysage pour le Nord-Sarthe, ID-Verde pour le centre du département et Huet Paysage pour le Sud-Sarthe.

Après des études menées par les services du Département, les végétaux ont principalement été plantés en alignement, à l'écart (7 m) des routes départementales, sur les délaissés routiers (anciennes portions rendues à la nature) et au sein de haies bocagères où de tous les 10 m.

→ DES ESSENCES LOCALES **OU ADAPTÉES AU CLIMAT**

Le long des routes et dans les haies, des essences locales comme le chêne, le merisier, le charme, le tilleul, ou encore, l'aulne sont privilégiées. En adaptant les espèces aux sites et en favorisant la variété, c'est toute la diversité du vivant, végétal et animal, qui est encouragée et protégée.

Dans les vergers plantés dans des délaissés routiers, ce sont des espèces locales du Grand Ouest, parfois anciennes, qui sont choisies, tant pour favoriser la biodiversité que pour préserver ces essences ; mais aussi pour offrir aux Sarthois la possibilité de cueillir de bons fruits! En effet, là où le stationnement et la cueillette sont possibles en toute sécurité, les espèces plantées et bientôt greffées ont été choisies pour leur goût (reinette du Mans, reinette clochard, pâte de loup, reine des reinettes). Le Département a ainsi suivi les conseils de l'association des Croqueurs de Pommes.

